

À l'attention de tous les membres
de la centrale d'émission CCL

Leberngasse 9
Case postale
4601 Olten

Téléphone 062 206 06 16
Téléfax 062 206 06 07

kontakt@egw-ccl.ch
www.egw-ccl.ch

Olten, le 16 avril 2020

Informations sur l'Assemblée générale annuelle 2020 de la CCL

Chers membres,
Mesdames et Messieurs,

En raison des mesures édictées par le Conseil fédéral pour lutter contre le coronavirus, il n'est pas possible, dans l'optique prévalant à ce jour, de tenir dans sa forme actuelle l'Assemblée générale prévue pour le 10 juin 2020. La protection des représentants des membres, des fonctionnaires, des invités et des collaborateurs est en tous les cas prioritaire.

L'art. 6a al. 1 let. a de l'Ordonnance 2 COVID-19 offre la possibilité d'organiser l'AG de telle sorte que les participants puissent exercer leurs droits exclusivement par écrit. Par mesure de précaution, le Comité a décidé en date du 16 avril 2020 de tenir l'Assemblée générale 2020 de cette manière, si nécessaire. Il se réserve le droit de ne tenir l'assemblée qu'au second semestre, si besoin est, afin de pouvoir procéder au prochain changement de présidence, à l'information sur le nouveau crédit-cadre pour le cautionnement des emprunts CCL et à l'échange avec le nouveau directeur de l'Office fédéral du logement – si possible – dans le cadre d'une assemblée avec présence physique des participants.

Nous vous ferons parvenir en mai le rapport annuel et les comptes annuels 2019 conformes aux exigences des statuts, et vous informerons de la suite des événements. D'ici là, nous vous souhaitons, à vous-mêmes ainsi qu'à vos collaborateurs et à vos familles, une bonne santé.

Avec nos salutations cordiales,

**Coopérative Centrale d'émission
pour la construction de logements CCL**


Dr Peter Gurtner
Président


Guido Gervasoni
Directeur